

## NOTE DE SERVICE

N° 03-014-V37 du 3 février 2003

NOR : BUD R 03 00014 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PRÉPARATION AU CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR STAGIAIRE DU TRÉSOR PUBLIC  
DE 2004 (ET D'HUISSIER STAGIAIRE EXTERNE DU TRÉSOR PUBLIC DE 2004)

### ANALYSE

Date d'application : 03/02/2003

### MOTS-CLÉS

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCENTRÉS DU TRÉSOR ;  
INSPECTEUR STAGIAIRE DU TRÉSOR PUBLIC ; HUISSIER DU TRÉSOR PUBLIC ; CONCOURS ; PRÉPARATION

### DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

### DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 01-133-V37 du 31 décembre 2001

### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T	TOM	CSOM	CPE
CSE	PGA	SR	DCC	ACSR	EP							

### DIFFUSION

GT 13

*DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE*

*2<sup>ème</sup> Sous-direction - Bureau 2D  
École Nationale du Trésor public*

## SOMMAIRE

1. CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION .....	3
2. NATURE ET PROGRAMME DES ÉPREUVES DES CONCOURS .....	3
3. MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PRÉPARATION .....	4
4. MODALITÉS D'INSCRIPTION .....	4

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Nature des épreuves du concours externe pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public. ....	5
ANNEXE N° 2 : Programme des épreuves du concours externe pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public. ....	7
ANNEXE N° 3 : Nature des épreuves du concours externe pour l'emploi d'huissier stagiaire du Trésor public. ....	15
ANNEXE N° 4 : Programme des épreuves du concours externe pour l'emploi d'huissier stagiaire du Trésor public .....	16
ANNEXE N° 5 : Conditions d'inscription.....	19
ANNEXE N° 6 : Bulletin d'inscription .....	20

La Direction Générale ouvrira en 2004, aux périodes habituelles, un concours externe pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public.

Dès lors, et en vue d'assurer la préparation des candidats aux épreuves de ce concours, l'IGPDE organise un enseignement par correspondance.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités d'organisation et d'inscription à cette préparation.

Par ailleurs, il est souligné que, compte tenu du très faible nombre de candidats inscrits traditionnellement à la préparation au concours externe pour l'emploi d'huissier stagiaire du Trésor public, il ne sera pas mis en œuvre de préparation spécifique pour ce concours, qui sera également ouvert en 2004.

Toutefois, la proximité des épreuves entre les deux concours précités permet aux candidats au concours externe d'huissier de trouver la totalité des éléments nécessaires à leurs révisions en suivant la préparation au concours externe d'inspecteur.

Dans ces conditions, les candidats désireux de préparer le concours externe d'huissier stagiaire doivent s'inscrire à la présente préparation.

## **1. CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION**

Cette préparation s'adresse aux agents qui réunissent les conditions statutaires de participation aux concours externe d'inspecteur stagiaire (cf. décret n° 95-869 du 2 août 1995 modifié publié au journal officiel du 3 août 1995) ou d'huissier stagiaire du Trésor public (cf. décret n° 97-658 du 31 mai 1997 publié au journal officiel du 1er juin 1997) de 2003. Ces conditions sont identiques.

Elle est donc ouverte aux candidats âgés de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours sous réserve des dispositions législatives dérogatoires (inopposabilité ou report des limites d'âge) et titulaires :

- d'un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle de l'enseignement supérieur, d'un diplôme homologué au niveau II en application des dispositions du décret n° 92-23 du 8 janvier 1992 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique, ou d'un diplôme équivalent figurant sur une liste arrêtée par le Ministre chargé du Budget et le Ministre chargé de la Fonction Publique ;
- d'un diplôme équivalent délivré par un des Etats membres de la Communauté européenne ou un des États partie à l'accord sur l'Espace économique européen et dont l'assimilation avec un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle de l'enseignement supérieur aura été reconnue par la commission prévue à cet effet.

## **2. NATURE ET PROGRAMME DES ÉPREUVES DES CONCOURS**

La nature et le programme des épreuves du concours externe d'inspecteur stagiaire du Trésor public fixés par un arrêté du 15 février 1994 (J.O. du 12 mars 1994) modifié par l'arrêté du 2 octobre 1995 (J.O. du 10 octobre 1995) sont précisés en annexes n° 1 et 2.

La nature et le programme des épreuves du concours externe d'huissier stagiaire du Trésor public fixés par un arrêté du 29 octobre 1997 (J.O. du 6 novembre 1997) sont précisés en annexes n° 3 et 4.

### **3. MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PRÉPARATION**

La préparation se compose d'un enseignement par correspondance comprenant six fascicules dont la parution est répartie de mai à novembre.

Les candidats qui souhaitent préparer les épreuves du concours externe d'huissier stagiaire du Trésor public recevront les fascicules de la préparation inspecteur externe. Ils devront adresser à la correction les seuls devoirs correspondant à la nature des épreuves du concours externe d'huissier.

### **4. MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Les candidats qui désirent suivre cet enseignement par correspondance sont invités à respecter les consignes indiquées en annexe n° 5. Ils doivent souscrire *avant le 31 mars 2003 au plus tard* une demande de participation conforme au modèle joint en annexe n° 6 et l'adresser, par la voie hiérarchique, à l'IGPDE du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie "Préparations Ministérielles", 20 allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES CEDEX.

Pour faciliter la gestion des dossiers d'inscription par l'IGPDE, il est demandé aux Trésoreries Générales d'adresser les bulletins d'inscription *au fur et à mesure de leur réception*, sans attendre la date limite d'inscription précitée.

Enfin, il est précisé que la gestion de cette préparation est assurée par l'ENT. Toute question relative à celle-ci devra donc être formulée auprès de ses services (Tél : 01 60 95 19 92).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LA DIRECTRICE ADJOINTE CHARGÉE DE LA 2<sup>ÈME</sup> SOUS-DIRECTION

NATHALIE MORIN

ANNEXE N° 1 : Nature des épreuves du concours externe pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public.

## I - Épreuves écrites d'admissibilité

### Épreuve n° 1 :

Composition sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes politiques, économiques, financiers ou sociaux du monde contemporain (durée : 4 heures - coefficient : 6).

### Épreuve n° 2 (au choix du candidat) (durée : 3 heures - coefficient : 5) :

- a) Composition sur un ou plusieurs sujets de finances publiques.
- b) Épreuve de gestion comptable.
- c) Exercices de mathématiques et statistiques.
- d) Rédaction d'une note de synthèse.

### Épreuve n° 3 (au choix du candidat) (durée : 6 heures pour le traitement de l'information, 3 heures pour les autres options, coefficient 5) :

- a) Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou un cas pratique d'économie.
- b) Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou un cas pratique de droit privé.
- c) Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou un cas pratique de droit public.
- d) Étude d'un cas d'automatisation permettant d'apprécier la connaissance des techniques d'analyse, l'aptitude à la synthèse et à la rédaction d'un dossier technique et supposant éventuellement des connaissances en matière de programmation.

### Épreuve n° 4 (facultative) (durée : 2 heures - coefficient : 1)

Traduction en langue française, sans dictionnaire, d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien ou russe.

## II - Épreuves orales d'admission

### Épreuve n° 1 :

A - Candidat n'ayant pas choisi l'étude d'un cas d'automatisation dans le cadre de l'épreuve n° 3 d'admissibilité :

Réponse à une question parmi deux tirées au sort par le candidat sur les problèmes politiques, économiques, financiers et sociaux du monde contemporain, suivie d'une conversation avec les examinateurs (préparation : 20 minutes - durée : 20 minutes - coefficient : 5).

B - Candidat ayant choisi l'étude d'un cas d'automatisation dans le cadre de l'épreuve n° 3 d'admissibilité :

Réponse à une question parmi deux tirées au sort par le candidat sur les problèmes politiques, économiques, financiers et sociaux du monde contemporain, suivie d'une conversation avec les examinateurs (préparation : 15 minutes - durée : 15 minutes - coefficient : 3) et conversation avec le jury sur le programme relatif aux fonctions d'analyste (préparation : 30 minutes - durée : 30 minutes - coefficient : 2).

## ANNEXE N° 1 (suite et fin)

**Épreuve n° 2 :**

Commentaire d'un texte ou d'un document pouvant comporter des tableaux, graphes, cartes...  
(préparation : 15 minutes - durée : 15 minutes - coefficient : 3).

\* \*

\*

Les candidats expriment, dès l'inscription au concours, les options choisies pour les épreuves écrites d'admissibilité n° 2 et n° 3 ainsi que, le cas échéant, s'ils souhaitent subir l'épreuve écrite d'admissibilité n° 4 (facultative).

S'ils optent pour cette dernière épreuve, ils complètent leur demande de la langue choisie.

Ces choix ne peuvent plus être modifiés après la date de clôture des inscriptions.

Les épreuves ou parties d'épreuves sont notées de 0 à 20.

Sont éliminés de plein droit les candidats ayant obtenu une note inférieure à 6 sur 20 à l'une des épreuves ou parties d'épreuves obligatoires, écrites ou orales.

En outre, nul ne peut recevoir la qualification d'analyste s'il n'obtient un minimum de 10 sur 20 à l'épreuve écrite n° 3 relative à l'étude d'un cas d'automatisation et la note minimum de 10 sur 20 à l'épreuve orale n° 1 sur le traitement de l'information.

Pour l'épreuve facultative, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte.

ANNEXE N° 2 : Programme des épreuves du concours externe pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public.

## PROGRAMME DES ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE

### 1. Épreuve écrite d'admissibilité n° 2 :

#### a. Finances publiques

*Le budget de l'État :*

- les aspects politiques et économiques du budget ;
- le contenu du budget : étude générale des dépenses et des recettes publiques ;
- les lois de finances (préparation, vote, exécution, contrôle) ;
- le Trésor, le crédit public et l'emprunt public.

*Le budget des collectivités décentralisées :*

- l'organisation administrative et comptable ;
- les étapes du processus budgétaire (préparation, vote, exécution, contrôle).

*L'impôt :*

- les aspects politiques, économiques et sociaux de l'impôt ;
- la théorie générale de l'impôt (éléments constitutifs ; assiette ; liquidation ; recouvrement) ;
- le régime fiscal actuel (impôt sur les revenus et sur les sociétés ; T.V.A. ; impôts sur le capital ; impôts locaux).

#### b. Gestion comptable

##### 1. *La méthode comptable.*

La comptabilité instrument d'information.

La théorie des comptes et la normalisation comptable.

L'analyse des opérations commerciales et financières et l'imputation comptable.

L'inventaire et les documents de synthèse.

##### 2. *L'analyse financière.*

L'analyse statique : analyse du bilan et méthode des ratios.

L'analyse dynamique : capacité d'autofinancement, marge brute d'autofinancement, et tableau de financement.

## ANNEXE N° 2 (suite)

3. *L'analyse de la rentabilité économique.*

L'analyse de la rentabilité globale : analyse des charges et du compte de résultat et soldes intermédiaires de gestion.

L'analyse des rentabilités partielles : la comptabilité analytique d'exploitation et ses objectifs ; la structure des coûts réels et leur calcul.

La méthode des coûts complets, l'imputation rationnelle des charges fixes, coûts marginaux et coûts variables.

4. *Gestion prévisionnelle et comptabilité.*

La prévision et le contrôle des coûts.

La prévision budgétaire.

**c. Mathématiques et statistiques****MATHÉMATIQUES***A. Algèbre*

## 1. Notions sur les ensembles.

Définitions fondamentales.

Opérations élémentaires sur les ensembles.

Relations binaires, applications, fonctions.

Structures algébriques fondamentales : notions de groupe, sous-groupe, morphisme de groupe. Anneau, sous-anneau, morphisme d'anneaux. Corps, sous-corps.

Applications aux entiers, relatifs, réels et complexes.

## 2. Puissances, notion d'exposant et extensions de la notion d'exposant.

## 3. Polynômes et fractions rationnelles à une indéterminée sur le corps des réels et le corps des complexes.

*B. Arithmétique*

## 1. Numération, bases.

## 2. Nombres premiers, décomposition en facteurs premiers P.G.C.D., P.P.C.M.

## 3. Progressions arithmétiques et géométriques; intérêts composés et calculs d'actualisation.

## 4. Combinatoire.



## ANNEXE N° 2 (suite)

*C. Algèbre linéaire*

1. Espaces vectoriels de dimension finie sur le corps des réels : base, changement de base, dimension, sous-espace vectoriel.
2. Applications linéaires : image et noyau, rang, valeurs propres et vecteurs propres.
3. Matrices associées à une application linéaire : calcul matriciel. Déterminants et application à la résolution des systèmes d'équations linéaires.

*D. Analyse*

1. Suites et séries à termes réels et complexes.
  - Convergence et divergence d'une suite.
  - Opérations sur les limites. Relations de comparaison des suites réelles.
  - Définition de la convergence et de la divergence d'une série à termes réels ou complexes.
2. Fonctions numériques d'une variable.
  - Limites et opérations sur les limites.
  - Continuité. Propriétés fondamentales des fonctions continues.
  - Fonctions composées et réciproques.
3. Calcul différentiel et intégral (fonctions d'une variable réelle).
  - Dérivées, opérations sur les dérivées, étude des variations d'une fonction. Théorème de ROLLE et formule des accroissements finis. Développements limités.
  - Primitives d'une fonction continue, intégration, interprétation géométrique. Définition de la convergence et de la divergence de l'intégrale d'une fonction continue.
  - Équations différentielles linéaires du premier et du second degré.
4. Fonctions usuelles.
  - Fonctions linéaires.
  - Fonctions exponentielles et logarithmes, fonctions hyperboliques et hyperboliques réciproques.
  - Fonctions puissances.
  - Fonctions circulaires et circulaires réciproques.
  - Fonctions définies par un polynôme ou une fraction rationnelle.
5. Fonctions paramétrées ; cinématique.
6. Fonctions de plusieurs variables réelles.
  - Définitions : courbes de niveau et d'indifférence ; dérivées partielles.
  - Convexité : définitions et propriétés.
  - Maximums et minimums ; multiplicateurs de Lagrange.

## ANNEXE N° 2 (suite)

**STATISTIQUES***1. Calcul de probabilités.*

Introduction au calcul des probabilités ; axiomes ; éléments d'analyse combinatoire ; binôme de Newton.

Les variables aléatoires ; variables discrètes et variables continues, espérance mathématique, variance.

Étude de quelques lois importantes : loi alternative, loi binomiale, loi de Poisson, loi normale.

Les problèmes de probabilité des causes et le théorème de Bayes.

Notions sur les convergences et la loi des grands nombres.

*2. Statistique descriptive.*

Les séries statistiques et leur représentation graphique.

Les indicateurs de valeurs centrales : mode, médiane, moyenne.

Les indicateurs de dispersion : intervalle interquartile, variance et écart-type, indice de concentration.

Diagrammes semi-logarithmiques et logarithmiques.

Corrélation linéaire simple et droite des moindres carrés.

Indices : indice synthétique, formule de Paasche et de Laspeyre, indices en chaînes.

*3. Notions sommaires de statistique inductive.*

Distributions d'échantillonnage ; estimation de moyennes et de proportions ; intervalles de confiance.

**2. Épreuve écrite d'admissibilité n° 3 :****a. Économie***\* 1ère Partie*

1 - La formation du produit national et de l'activité économique représentées par la comptabilité nationale.

Les facteurs de la production : les ressources nationales, la population active, le capital, l'innovation.

Le produit national : détermination, variations, croissance, produit et revenu.

L'emploi du revenu : consommation, épargne, investissement ; leur rôle dans la formation, les variations et la croissance du produit.

L'établissement des comptes économiques et des agrégats (méthodes françaises) ; les catégories d'opérations et d'agents.

L'analyse des relations interindustrielles et des relations financières.

2 - La monnaie et le crédit.

Les institutions monétaires et financières ; les systèmes bancaires et le crédit.

La création de monnaie.

## ANNEXE N° 2 (suite)

La liquidité et les diverses formes de monnaie, l'encaisse monétaire, la demande de monnaie, les marchés monétaire et financier.

L'action de la monnaie sur l'activité économique et les prix ; les politiques monétaires ; l'inflation.

## 3 - La répartition des revenus.

Les différents types de revenus : les salaires, les profits, l'intérêt, la rente.

Sources, hiérarchie, utilisation des revenus.

La redistribution des revenus

## \* 2ème Partie

## 1 - L'économie internationale.

L'échange international et la balance commerciale.

Le change et les mouvements internationaux de capitaux.

La balance des paiements, équilibre et rééquilibre ; le système monétaire international.

Structure du commerce mondial et structures économiques nationales ; le problème des liquidités internationales.

Le libre-échange, les réglementations douanières, les restrictions d'échanges, les zones monétaires.

Les politiques commerciales.

Les unions économiques plurinationales : la Communauté Économique Européenne, l'ALENA...

## 2 - Les mouvements de l'activité économique.

L'observation et l'analyse des divers mouvements économiques.

La détermination du produit national d'équilibre.

Fonctions de consommation, d'épargne, d'investissement.

Les fluctuations de courte période.

L'histoire des cycles économiques, leurs formes contemporaines.

Les théories et les modèles explicatifs.

Les politiques correctrices de la conjoncture.

Les déséquilibres inflationnistes ; leurs origines, leur processus et les mesures anti-inflationnistes.

Croissance et développement.

Les faits séculaires de la croissance (population, production, répartition de revenus, salaires et prix).

Les principaux modèles de la croissance : modèles à coefficients fixes ou variables à un ou plusieurs secteurs.

L'introduction du progrès technique et ses effets.

Les formes et les causes du sous-développement.

Les remèdes.

## ANNEXE N° 2 (suite)

**b. Droit privé***\* Droit civil*

## 1. Les personnes :

- les personnes physiques : existence juridique ; nom ; domicile ; patrimoine.
- les personnes morales : diverses catégories ; régime juridique.

## 2. La famille :

- le mariage : formation, preuve et effets du mariage ;
- les régimes matrimoniaux ;
- le divorce et la séparation de corps.

## 3. La théorie générale de l'incapacité :

- les mineurs ;
- les majeurs protégés.

## 4. Les obligations :

- la notion et les sources d'obligations ;
- le contrat : classification, éléments, effets, extinction ;
- les quasi-contrats (gestion d'affaires et paiement de l'indu) et l'enrichissement sans cause ;
- la responsabilité civile ;
- les effets des obligations : l'exécution directe et l'astreinte ; les droits du créancier (droit de gage général ; sûretés réelles et personnelles ; action oblique et action paulienne).

*\* Droit commercial*

## 1. Les sociétés commerciales et les groupements spéciaux : société anonyme, SARL, sociétés de personnes, EURL, GIE.

## 2. Actes de commerce et commerçants :

- Détermination et régime des actes de commerce ;
- Définition du commerçant ; juridictions commerciales ;
- Preuves. Liberté du commerce et ses limites ;
- Interdictions et incapacités d'exercer le commerce ; mineur commerçant ;
- Femmes mariées commerçantes. Publicité du régime matrimonial des commerçants ;
- Registre du commerce et des sociétés. Livres de commerce ;
- Artisans.

## 3. Le fonds de commerce.

## ANNEXE N° 2 (suite)

4. Les droits des entreprises en difficulté : prévention, alerte et règlement amiable ; redressement judiciaire et liquidation judiciaire.
5. Les effets de commerce (lettre de change ; billet à ordre ; chèque) et les instruments de crédits à court terme (le CMCC et le bordereau « DAILLY »).

*\* Droit judiciaire privé*

1. Les notions essentielles du droit judiciaire privé (l'action ; le procès ; le contentieux) ;
2. La compétence ;
3. Le déroulement de l'instance (procédure ; jugement ; incidents) ;
4. Les voies de recours ;
5. Les procédures civiles d'exécution.

**c. Droit public***\* Droit communautaire et institutions communautaires*

1. Droit communautaire :
  - les sources du droit communautaire (traités institutifs ; droit conventionnel dérivé ; actes unilatéraux ; jurisprudence et principes généraux du droit) ;
  - la hiérarchie des normes de droit communautaire (principes et sanctions) ;
  - l'effet direct du droit communautaire ;
  - l'interprétation du droit communautaire (le renvoi préjudiciel) ;
  - la primauté du droit communautaire ;
  - le recours en manquement.
2. Institutions communautaires :
  - l'organisation et le fonctionnement ;
  - l'équilibre institutionnel : les relations Commission/Conseil ; la place du parlement (fonction normative ; fonction de contrôle ; attributions financières).

*\* Droit constitutionnel : la Constitution modifiée du 4 octobre 1958**\* Droit administratif*

1. L'organisation administrative : décentralisation et déconcentration ; l'administration de l'État et des collectivités territoriales (commune ; département ; région).
2. Les actes de l'administration (actes unilatéraux ; contrats) et le principe de légalité.
3. Le domaine public.

ANNEXE N° 2 (suite et fin)

4. Les travaux publics.
5. L'expropriation pour utilité publique.
6. La juridiction administrative et le contentieux administratif (décision préalable ; recevabilité des recours contentieux ; l'instance contentieuse).
7. La responsabilité de l'administration et de ses agents.

**d. Cas d'automatisation**

Programme annexé à l'arrêté du 10 juin 1982 modifié - Fonctions d'analyste.

**3. Épreuve orale d'admission n° 1 :**

**Cas d'automatisation**

Programme annexé à l'arrêté du 10 juin 1982 modifié - Fonctions d'analyste.

ANNEXE N° 3 : Nature des épreuves du concours externe pour l'emploi d'huissier stagiaire du Trésor public.

## **A - CONCOURS EXTERNE**

### **I - Épreuves écrites d'admissibilité**

#### **Épreuve n° 1 :**

Composition sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes politiques, économiques, financiers ou sociaux du monde contemporain (durée : 4 heures - coefficient : 6).

#### **Épreuve n° 2 :**

Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou un cas pratique de droit privé (durée : 3 heures - coefficient : 5).

#### **Épreuve n° 3 (facultative)**

Traduction en langue française, sans dictionnaire, d'un texte rédigé dans l'une des langues étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien ou russe (durée : 2 heures - coefficient : 1).

### **II - Épreuves orales d'admission**

#### **Épreuve n° 1 :**

Réponse à une question parmi deux tirées au sort par le candidat sur les problèmes politiques, économiques, financiers et sociaux du monde contemporain, suivie d'une conversation avec les examinateurs (préparation : 20 minutes - durée : 20 minutes - coefficient : 4).

#### **Épreuve n° 2 :**

Interrogation orale à partir d'une question parmi deux tirées au sort par le candidat sur les finances publiques (préparation : 20 minutes - durée : 20 minutes - coefficient : 2).

\* \*

\*

Les candidats précisent le cas échéant, dès l'inscription au concours, s'ils souhaitent subir l'épreuve écrite d'admissibilité n° 3 (facultative).

S'ils optent pour cette dernière épreuve, ils complètent leur demande de la langue choisie. Ce choix ne peut plus être modifié après la date de clôture des inscriptions.

Les épreuves écrites et orales sont notées de 0 à 20.

Sont éliminés de plein droit les candidats ayant obtenu une note inférieure à 6 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires d'admissibilité ou d'admission.

Pour l'épreuve facultative, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte.

ANNEXE N° 4 : Programme des épreuves du concours externe pour l'emploi d'huissier stagiaire du Trésor public

**ANNEXE À L'ARRÊTÉ DU 29 OCTOBRE 1997 FIXANT LA NATURE  
ET LE PROGRAMME DES ÉPREUVES DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT  
DES HUISSIERS STAGIAIRES DU TRÉSOR PUBLIC**

**PROGRAMME DES ÉPREUVES**

**I - Épreuve écrite d'admissibilité n° 2 : Droit privé**

**1. Droit civil**

*Les personnes*

- les personnes physiques : existence juridique, nom, domicile, patrimoine ;
- les personnes morales : diverses catégories, régime juridique.

*La famille*

- le mariage : formation, preuve et effets du mariage ;
- les régimes matrimoniaux ;
- le divorce et la séparation de corps.

*Les obligations*

- la notion et les sources d'obligations ;
- le contrat : classification, éléments, effets, extinction ;
- les quasi-contrats (gestion d'affaires et paiement de l'indu) et l'enrichissement sans cause ;
- la responsabilité civile ;
- les effets des obligations : l'exécution directe et l'astreinte, les droits du créancier (droit de gage général, sûretés réelles et personnelles, action oblique et action paulienne).

*Les biens*

- la classification des biens meubles et immeubles ;
- la possession ;
- la propriété, la copropriété immobilière ;
- l'usufruit et les servitudes.

**2. Droit commercial**

*Les sociétés commerciales et les groupements spéciaux*

- société anonyme, SARL, sociétés de personnes, EURL, GIE.



## ANNEXE N° 4 (suite)

*Actes de commerce et commerçants*

- détermination et régime des actes de commerce ;
- définition du commerçant, juridictions commerciales ;
- preuves, libertés du commerce et ses limites ;
- interdictions et incapacités d'exercer le commerce, mineur commerçant ;
- femmes mariées commerçantes, publicité du régime matrimonial des commerçants ;
- registre du commerce et des sociétés, livres de commerce ;
- artisans.

*Le fonds de commerce**Les droits des entreprises en difficulté*

- prévention, alerte et règlement amiable, redressement judiciaire et liquidation judiciaire.

**3. Droit judiciaire privé***L'organisation judiciaire**La procédure civile**Les procédures civiles d'exécution***4. Droit pénal***Droit pénal général*

- l'infraction ;
- la sanction.

*Droit pénal spécial*

- infractions contre l'inviolabilité du domicile (violations de domicile commises par un fonctionnaire ou assimilé) ;
- infractions commises par les fonctionnaires et personnes assimilées (concussion, corruption, prise illégale d'intérêts, soustractions ou détournements commis par les dépositaires publics) ;
- infractions commises contre les fonctionnaires ou l'autorité (corruption et trafic d'influence, atteintes physiques : la rébellion, atteintes morales : l'outrage, atteintes matérielles : destructions, détournements, soustractions d'objet remis à un dépositaire public).

**II - Épreuve orale d'admission n° 2 : Finances publiques***Le budget de l'Etat*

- les aspects politiques et économiques du budget ;
- le contenu du budget : étude générale des dépenses et des recettes publiques ;
- les lois de finances (préparation, vote, exécution, contrôle) ;
- le Trésor, le crédit public et l'emprunt public.

## ANNEXE N° 4 (suite et fin)

***Le budget des collectivités décentralisées***

- l'organisation administrative et comptable ;
- les étapes du processus budgétaire (préparation, vote, exécution, contrôle).

***L'impôt***

- les aspects politiques, économiques et sociaux de l'impôt ;
- la théorie générale de l'impôt (éléments constitutifs, assiette, liquidation, recouvrement) ;
- le régime fiscal actuel (impôt sur les revenus et sur les sociétés, TVA, impôts sur le capital, impôts locaux).

ANNEXE N° 5 : Conditions d'inscription

**INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

20, allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES CEDEX

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

-----

**PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNES  
D'INSPECTEUR ET D'HUISSIER STAGIAIRES DU TRÉSOR PUBLIC**

**- Session 2004 -**

Pour vous inscrire à la préparation aux concours externes d'inspecteur et d'huissier stagiaires du Trésor public, vous devez :

- ◆ compléter le bulletin d'inscription que vous trouverez ci-joint (feuille recto-verso)
- ◆ joindre un chèque non agrafé (postal ou bancaire) ou un mandat-cash libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC à titre de participation forfaitaire aux frais d'envoi des fascicules, d'un montant de :

33 €

Il vous est précisé que l'IGPDE ne procède, en aucun cas, au remboursement des frais de participation.

Peuvent se dispenser de joindre un chèque les candidats désireux de recevoir les fascicules à leur bureau si celui-ci est situé sur le site de Bercy ou dans certaines annexes du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et à la stricte condition que les envois n'empruntent pas la voie postale.

- ◆ adresser votre bulletin d'inscription et votre règlement **le 31 mars 2003 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi) à :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique  
- Préparations Ministérielles -  
20, allée Georges Pompidou  
94306 VINCENNES CEDEX

## ANNEXE N° 6 : Bulletin d'inscription

**INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**  
20, allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES CEDEX

**PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES**  
**D'INSPECTEUR ET D'HUISSIER STAGIAIRES DU**  
**TRESOR PUBLIC**  
- Session 2004 -

**Bulletin d'inscription**

- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription aux épreuves du concours -

M, Mme, Mlle

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

**SITUATION STATUTAIRE**<sup>1</sup>

Administration d'origine.....

Grade et échelon actuels.....

Titulaire       Stagiaire       Contractuel       Autre

Administration centrale       Services rattachés

Services déconcentrés       Autres

Catégorie      A       B       C       D       Autre

**ADMINISTRATION D'AFFECTATION**

Adresse administrative complète (ministère, direction, etc.)

Télédoc

Code postal       Commune

Téléphone<sup>2</sup>       Poste

Mél :.....

Adresse personnelle :

Code postal       Commune

Téléphone

Je désire recevoir les documents à mon adresse<sup>1</sup> :  personnelle       administrative

Je choisis de préparer l'épreuve écrite n° 3 d'étude d'un cas d'automatisation<sup>1</sup> :  oui       non

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante

<sup>2</sup> A renseigner obligatoirement

**SUITE AU VERSO**

## ANNEXE N° 6 (suite et fin)

Ma participation forfaitaire aux frais d'envoi des fascicules s'élève à (le chèque ou le mandat-cash est à établir à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC)<sup>1</sup> :

33 €

Bercy ou annexes desservies par navette

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Diplômes : .....

Niveau d'études : .....

Date d'entrée dans l'administration : .....

Date de titularisation : .....

Détail des services accomplis depuis l'entrée dans l'administration : .....

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Durée des services militaires : ..... du ..... au .....

**AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER** : (nombre d'enfants ou de personnes handicapées à charge, veuve, divorcée, etc.) : .....

Je reconnais être avisé(e) que la date limite d'inscription à la préparation est fixée au **31 MARS 2003**, et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements précisés sur ce bulletin.

A ....., le .....

(signature)

Visa du supérieur hiérarchique direct (chef de poste, chef de service, ...).

A ....., le .....

(cachet et signature)

Le Trésorier-Payeur Général certifie que l'intéressé(e) remplit les conditions statutaires pour se présenter au concours externe d'inspecteur stagiaire du Trésor public (ou d'huissier stagiaire du Trésor public) de 2004.

A ....., le .....

(cachet et signature)

<sup>1</sup> *Cocher la case correspondante*